

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie - Constantine: 10 fr. par an
France et Etranger 12 francs

Nous voilà bien lôtis !

Notre approvisionnement de blé serait excessivement réduit.

A force de laisser exporter nos blés, notre ravitaillement n'est plus assuré jusqu'à la récolte prochaine.

Dans deux ou trois mois il faudra acheter au loin, et Dieu sait à quel prix, le blé nécessaire à notre alimentation car ce n'est pas la France qui pourra nous rendre les quantités importantes que nous lui avons fournies et que nous continuons du reste à lui fournir jusqu'à ce qu'il ne nous en reste plus une tonne.

Des commerçants avisés ont eu la prudence de traiter quelques chargements de blé tendre en Pologne livrables à Tunis à un prix inférieur à celui coté actuellement en Tunisie.

On se demande pourquoi les commerçants de France n'en font pas autant il leur reviendrait moins cher puisque le trajet à parcourir est moins long.

De même qu'on ne comprend pas pourquoi notre blé est vendu sur place à un prix supérieur à celui qui est apporté de Pologne ?

La spéculation, et toujours la spéculation : c'est elle qui est la cause de tous nos maux avec notre besoin de jouissance toujours plus grand.

Aussi comme le dit Gustave Hervé dans sa « Victoire » en constatant l'état d'esprit de nos créanciers américains à « notre égard nous frisons bien d'entrer sérieusement dans la voie des restrictions de toutes sortes et des économies pour nous mettre en une mesure de nous dégager de leur étreinte. »

« Nous ferions bien, surtout, de travailler à tout de bras pour exporter et faire rentrer de l'or chez nous, quitte à suspendre l'application de la loi de 8 heures. »

« Mais allez donc appliquer de pareilles mesures de salut public avec nos parlementaires ! »

Mais non, mais non. Hervé, nos parlementaires, à part les communistes, sont aussi patriotes que quiconque et tous comprendront qu'il y va du salut de la patrie.

S'ils ne le comprennent pas, ce serait à douter du bon sens et de leur patriotisme.

Jusqu'à preuve du contraire ne leur faisons pas l'injure de les croire moins patriotes que vous, que tous les français. Notons qu'Hervé ne parle que de suspendre l'application de cette loi de 8 heures et non de la supprimer purement et simplement.

De gré ou de force on sera obligé d'y arriver et cela fera réaliser des économies dans les services publics.

On y arrivera parceque, comme l'a dit M. Dubreuil, « la classe ouvrière, lutte pour sa vie et pour le développement des conditions de cette vie et c'est cela qu'elle vise souvent à travers des moyens dont on ne comprend pas toujours le sens au premier abord. Dans une multitude de cas, la réduction de la journée théorique n'a été qu'un moyen détourné d'obtenir un salaire plus élevé, les heures faites au delà de cette durée théorique étant considérées comme des heures supplémentaires. Ainsi la situation de la journée légale n'aboutit pas toujours à une réduction de la journée réelle, mais elle permet à certains d'augmenter le nombre d'heures sur lesquelles portera la majoration »

« Tout cela prouve que les ouvriers peuvent travailler plus de huit heures, et que s'ils ont réclamé la journée de huit heures ce n'est pas par paresse. »

Nous n'en avons jamais douté mais

ce qui est horripilant c'est d'entendre les jérémiades de ceux qui font profession de cultiver le mécontentement pour en recueillir des bénéfices moraux ou matériels car aujourd'hui le temps est passé où l'on travaillait pour le plaisir de son voisin.

Bref, pour conclure, nous avons aidé la mère-patrie dans la mesure de nos moyens en lui livrant tout ou presque tout notre blé qu'il faudra remplacer.

A part quelques chargements avantageux nous aurons à le payer le prix fort en raison d'un change d'autant plus élevé que les Américains ont oublié ce qu'ils doivent à la France.

Sans notre aide seraient-ils ce qu'ils sont ? Une grande nation libre et indépendante ?

Peut-être ?

Mais nous aurons certainement du fait de notre importation de blé à payer le pain plus cher, il ne faudra pas qu'on en profite pour obtenir de nouveaux relèvements de salaires sans contre partie c'est-à-dire s'incliner devant l'obligation de travailler comme avant l'application de la loi de 8 heures.

Nos pères n'en sont pas morts d'avoir travaillé des dix, douze et quinze heures par jour et là où les pères ont passé les fils passeront bien.

Le jour où nous serons libérés, alors ce sera de grand cœur que la patrie reconnaissante rétablira la loi de 8 heures

Bulletin

On peut exproprier l'ancien cimetière Juif

Alger après Paris et Oudja corroborent les dires de Jacques Bahar

Le Comité de bienfaisance israélite n'a pas d'argent pour entretenir convenablement ses fous de l'Ariana, leur donner à manger à leur faim ; les venir proprement ; leur fournir une literie et leur procurer les soins qu'exige leur état mental ; le Comité n'a pas davantage d'argent pour payer raisonnablement les maîtres et maîtresses de ses écoles confessionnelles, il en a encore moins pour venir en aide aux vieillards et malades qui viennent frapper à sa porte - il est pauvre comme Job.

« Pas d'argent, pas d'argent ! c'est la réponse invalable, ou s'il en donne la somme est tellement insignifiante qu'elle permet tout juste au miséreux de ne pas crever de faim pendant deux jours. »

Et cependant il possède au cœur de la ville un terrain - véritable verrou de l'avenue Roustan - qui vaut des millions.

Et avec l'intérêt de ces millions il pourrait très largement faire face à toutes ses obligations.

Quelle raison donne-t-il pour s'opposer à l'aliénation de ce cimetière désaffecté depuis une trentaine d'années ?

Des balconnes réputées par Jacques Bahar avec l'autorité qu'il s'attachait à son nom d'hébraïsant dont la renommée s'étendait au loin, jusqu'en Amérique où il devait aller si la mort, ne l'avait frappé la veille de son départ.

On a prétendu qu'il avait été empoisonné, c'est bien possible, mais le fait n'a pas été prouvé d'abord parce qu'il n'y a pas eu de plainte déposée ni d'autopsie pratiquée.

Le mystère plane toujours.

Jacques Bahar a cité le cas d'un cimetière juif désaffecté de Paris, puis la communauté juive d'Oudja a consenti à la désaffectation de son cimetière qui se trouvait placé en pleine ville, comme celui de l'avenue Roustan et aujourd'hui, c'est le Consistoire d'Alger qui autorise l'aliénation des terrains d'un ancien cimetière de la rue Suffren

Assistaient à cette réunion tenue sous la Présidence de M. Abraham Stora. Président, assisté de M. Léon Fridman Grand Rabbin, MM. Joseph Kanoui, Vice-Président, Georges Albou, Secré-

taire, Samuel Tabet, Mardochee Abandman, David Lellouche, Aaron Médioni, Elie Darmon, Joseph Kaoui, Benjamin Albou, Moise Saffar, Jacob Soussy. Membres du Conseil d'Administration.

La cause est donc entendue. Rien ne s'oppose à l'aliénation du cimetière désaffecté de l'avenue de Londres. Le gouvernement peut exproprier le terrain nécessaire à l'alignement de l'avenue Roustan ; pour le restant la communauté pourra le conserver si telle est son intention mais elle ne pourra plus pleurer misère puisqu'elle repousse dédaigneusement les millions que lui procurerait la vente de cet immense emplacement.

ECHOS

Carnet rose

Nous avons appris avec un très vif plaisir et une vive joie la naissance d'une fille chez Mme et M. Laurent Schiaffino, armateur à Alger, fille et gendre de nos excellents et bons amis, Mme et M. Louis de Maniguet-Vaubert, chevalier de la légion d'honneur, administrateur-délégué à Paris de l'Omnium et directeur général de la Cie des Phosphates de Constantine.

Nous formons des vœux très sincères de bonheur pour la jeune Nicole et adressons à ses parents et grands-parents nos affectueuses félicitations.

Aux arrivées.

Notre excellent ami, M. F. Portelli, président du Syndicat du Djebel Trozza et directeur du « Journal de Tunis » est rentré par le dernier courrier en compagnie de sa famille après un séjour de plus de trois mois passé en France, nous avons été heureux de les revoir en bonne santé et leur adressons nos souhaits d'heureux retour.

A la « Tunisie Française »

Nous apprenons avec une bien vive peine l'indisposition de notre excellent confrère M. H. Tridon, directeur de la « Tunisie Française »

Nous formons des vœux très sincères pour son prompt et complet rétablissement, qui n'est plus qu'une question de quelques jours, ce dont nous nous réjouissons.

La Banque de Tunisie fête

M. J. Bessis

Samedi soir, dans le grand hall de la Banque et de la Compagnie Générale Transatlantique, le personnel était réuni pour fêter la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur de notre ami M. J. Bessis, directeur de la Banque de Tunisie, et lui offrir une croix enrichie de diamants ; aimablement conviés à cette fête, nous regrettons qu'un retard de la Poste dans la remise de l'invitation ne nous ait pas permis d'y assister.

Nous prions l'ami Bessis de nous excuser et lui renouvelons nos félicitations bien sincères.

Des croix de la Légion d'honneur pour le Maroc et la Tunisie

La « Revue Coloniale » de Paris annonce que le projet de loi de notre ami M. Emile Morinaud tendant à attribuer une croix d'officier et dix de chevalier de la légion d'honneur à chacun des deux protectorats du Maroc et de la Tunisie, est entrée dans une phase active, la Commission de législation de la Chambre des députés ayant nommé M. Cautru, rapporteur du projet.

Nous ne saurions trop remercier notre ami, mais nous serions désolé que la première croix d'officier soit demandée, comme l'a annoncé « Tunis Socialiste », pour un postulant qui n'a travaillé depuis trente ans qu'à s'assurer de solides rentes sans s'embarasser des moyens pour y parvenir.

Un deuil à la Cie P.L.M.

La Cie du P.L.M. vient de faire une perte immense en la personne de M. Dervillé, son président du Conseil d'administration depuis de très longues années.

M Dervillé était un homme extrêmement sympathique qui ne laissera que des regrets derrière lui.

Avec son directeur général, feu M. Noblenaire, ce sont deux grandes figures dont le souvenir demeurera impérissable car tous deux furent associés à la même œuvre qui fait de la compagnie P.L.M. le modèle des grands réseaux dont la France peut s'enorgueillir.

Nous prions la grande compagnie d'agréer nos condoléances émues.

Pour la cession de quelques colonies

L'idée suit son chemin. Au Conseil général de l'Allier, M. Régnier, sénateur, élu président, a déposé un vœu demandant « au gouvernement et au parlement, pour régler les dettes interalliés et pour en atténuer les charges d'étudier la cession de certaines de nos colonies qui, comme les cinq villes des Indes, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides,

la Guyane, n'ajoutent rien à la force économique de notre pays et ne sont pas utiles à son avenir ». Si le principe de la proposition mérite d'être discuté, dit « l'Economiste Colonial » le choix des colonies que M. Régnier désigne pour la première charrette n'est pas des plus heureux ; de légitimes réserves doivent être faites pour la Nouvelle-Calédonie, et les Antilles seront aussi ravies qu'étonnées de ne pas y figurer, dit le « Courrier Colonial »

Et au conseil général de Seine et Oise le député Bouteille a parlé de la cession de la Guyane.

On le voit, l'idée fait du chemin et bientôt, il faut l'espérer, le Gouvernement finira par comprendre que si nous ne voulons pas traîner une vie de misère pendant des décades d'années il faut se décider à faire le sacrifice de quelques-unes de nos colonies, dont nous ne ferons jamais rien.

La variole à Tunis

« Afin de lutter dit le « Réveil Bônois » contre l'apathie de la population, qui malgré une épidémie de variole assez importante (!!!) ne consentait pas à se faire vacciner, les autorités du protectorat ont dû avoir recours à la vaccination forcée »

Des infirmiers parcourent la ville et procèdent de force (?) à l'opération. Des peines d'amende et de prison sont prévues à l'égard des récalcitrants, dont le plus grand nombre appartient à la population sicilienne. »

Nous nous demandons où notre excellent confrère bônois a pu puiser une pareille information qui est de nature à nous causer un préjudice considérable.

S'il y a eu quelques cas de variole, il n'y a jamais eu épidémie au sens strict du mot.

Pour faciliter la vaccination une infirmière se rend à domicile et vaccine ceux qui le veulent bien. Un point, c'est tout.

A la Résidence Générale du Maroc

C'est à M. Steeg, ministre de la justice, ancien gouverneur général de l'Algérie, qu'échoit la résidence supérieure du Maroc. Il ne fallait pas être bien perspicace pour le deviner.

Lors de son voyage à Rabat il jugea le port à sa convenance et se dit inpetto voilà qui fera mon affaire quand le maréchal s'en ira.

Et il attendit les événements... qui viennent de le hisser au poste de résident supérieur -- pourquoi supérieur et pas général -- du Maroc.

Nous augurons bien de sa nomination, le Maroc est en de bonnes mains civiles. Il y fera de bonne besogne.

Le « Jahjouh » est suspendu.

Nous avouons ne rien comprendre à cette suspension puisqu'il s'agit d'un article très ancien, datant de l'an dernier... A moins que notre confrère arabe ait publié un article retrospectif auquel cas la décision du premier ministre s'expliquerait si le journal a dépassé les bornes permises. Mieux vaut une suspension de journal qu'un éloignement du pays, un internement aux Kerkennah ou un emprisonnement.

N'est-ce pas ami Ben Aïssa ?

Le rapatriement des fonctionnaires coloniaux mis à la retraite

L'attention du ministre des colonies a été attirée par le gouverneur général de Madagascar sur le délai de rapatriement des fonctionnaires mis à la retraite aux colonies. M. Olivier a transmis avec avis favorable une lettre d'un magistrat, notre ami M. Berge, conseiller à la Cour d'appel de Tananarive admis à la retraite à Madagascar, qui demande au Ministre

d'examiner la possibilité de supprimer tout délai pour les rapatriements dans la Métropole des fonctionnaires admis à la retraite.

Notre ami ajoute qu'au cas où la fixation d'un délai serait nécessaire, ce délai fixé à un an par l'article 31 du décret du 3 juillet 1897, pourrait être porté à trois ans.

Il semble que le ministre des colonies peut prendre en considération cette demande d'intérêt général qui serait de nature à décider un certain nombre de fonctionnaires à se fixer dans le pays après leur mise à la retraite. Ces anciens serviteurs de l'Etat, quelquefois encore jeunes au moment de leur radiation des cadres, hésitent à perdre le bénéfice du rapatriement gratuit vers la Métropole en cas d'insuccès dans leurs nouvelles fonctions, et on le comprend sans peine dans le prix exorbitant des passagers. Comme ils possèdent une certaine connaissance de la colonie, qu'ils vont quitter, ils peuvent y rendre des services appréciables : la prolongation de leur séjour est donc désirable. Dans ces conditions il y a tout lieu de leur faciliter et la modification de l'article 31 dans ce sens serait une mesure conforme à l'intérêt de nos colonies.

En l'état actuel du coût des voyages sur la France la même mesure pourrait être adoptée pour les fonctionnaires du cadre tunisien désireux de rester ici quelques années après leur mise à la retraite, pour leur permettre soit de liquider leurs affaires ou d'envisager leur séjour définitif en Tunisie.

La magistrature renversée

Nous ne disons pas la magistrature couchée, celle-ci n'existe plus depuis longtemps en Tunisie, mais la magistrature renversée, nous allons expliquer pourquoi.

Autrefois, nous avions deux sortes de magistrature, la magistrature assise, celle qui rend les jugements et la magistrature debout, c'est à dire le parquet, celle qui requiert au nom de la vindicte publique.

Pour accéder à l'une ou à l'autre les juges-suppléants et les juges de paix devaient faire un stage au tribunal mixte qui était comme l'antichambre du tribunal civil.

M. Paul Damas, entr'autres, de substitut devint président du tribunal mixte avant d'occuper la présidence du tribunal civil.

Aujourd'hui, il n'en va plus de même, les magistrats du tribunal mixte marchent de pair avec leurs collègues du tribunal civil mieux, le président Labbé et l'un des vice-présidents M. Rectenwald sont, le premier président de Chambre à la Cour d'appel de Nîmes et le second, conseiller à celle d'Alger, le premier a grade égal au président de notre tribunal civil et le second est hiérarchiquement supérieur aux juges du siège.

Avions-nous raison d'écrire magistrature renversée puisque l'inférieure devient la supérieure ? Les magistrats de la mixte n'auront plus intérêt à passer au tribunal civil.

La saison à Korbous

La saison sera ouverte le 15 novembre.

En raison du Ramadan qui tombe en mars, presque tous les logements sont déjà retenus de janvier en mars.

Les baigneurs désireux d'y faire une cure cette année feront bien de s'adresser *au plus vite*, en personne ou par lettre à Korbous même au Gérant de la station qui, seul, est à même de donner des renseignements précis. Inutile d'essayer de traiter par téléphone.

ANIS BERGER

Apéritif anisé

Et Claude Berger C^o - Marseille

GALERIES SIMON

Maison vendant le meilleur marché de tout Tunis

Demandez partout
l'anisette Gras
Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95

Administration des Habous
AVIS
Henchr Bir Ez-Zit, situé à Takelsa, caïdat de Soliman, habous de Fatma Beya, d'une superficie approximative de 400 hectares, et comprenant de la paille et un puits en activité; la mise à prix est de trente mille francs (30.000) par an.
Il est donné avis au public que l'enchère ci-dessus désigné, dont l'adjudication avait été fixée au 4 septembre dernier, puis remise à une date ultérieure, sera mise aux enchères publiques de location, pour une durée de 4 années, le vendredi 16 octobre courant, à 10 heures du matin, à la Niabat de Soliman.
Il appartient aux amateurs de se présenter aux lieux et jour fixés pour participer aux enchères.

Le Président des Habous
Mohamed Salah Baccouche

Administration des Habous
AVIS
Il est donné avis au public que le vendredi 16 octobre courant, à 10 heures du matin, aura lieu la location aux enchères publiques des parcelles du habous de Sidi Essid, situées à Boucha, caïdat de Zaghouan, pour une durée de 4 années; cette location aura lieu à la Niabat de la localité.

Ces parcelles ont fait l'objet d'une publication dans l'état N° 3 des Habous publics et privés.
Il appartient aux amateurs de se présenter aux lieux et jour indiqués pour participer aux enchères.

P. Le Président des Habous.
Le Directeur
Mustapha Khairallah

Comptoir Général de matériaux
Batiment, Industrie, Agriculture, Epris
ELLAMTI & TUBIANA
SOUSSE (TUNISIE)
Télégramme : Antar — Téléphone
Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités
Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis
Tuiles et Briques
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction & d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générale d'Usines

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse
Licari, pp^{ts}, 1, Place Pichon - Soussse —
Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonnet
rie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A.
telier de Modes — Maison de toute confiance e

Demandez partout les
apéritifs-Licari
Administration des Habous

AVIS
Il a été donné avis au public que l'adjudication de location de la parcelle dite « Ard' El Methaleth », des Habous du Keif, aura lieu au Souk du dit village, à 10 heures du matin, le dimanche 20 octobre courant; c'est en réalité le 15 octobre qu'elle doit avoir lieu.
De même l'adjudication de location de la parcelle sise à la Ghaba de Gueira aura lieu au Souk du Sers, à 3 heures de l'après-midi, le mercredi 14 courant, au lieu du mercredi 15 courant.

Le PRÉSIDENT DES HABOUS.
Mohammed Salah BACCOUCHE.

Administration des Habous
Avis
Une méchia indivise de l'enchir Bou Kharouba, situé dans la zone de culture de Nianou, caïdat de Soliman, habous de la contrée El Azzouzia à Nabeul, terre moyenne.

Il est donné avis au public que le 16 octobre, à 11 heures du matin, à la Niabat de Nabeul, aura lieu la location de la méchia ci-dessus désignée, pour une durée de 4 ans, par voie d'enchères publiques, sur la mise à prix de 500 francs par an.

Il appartient aux amateurs de se présenter au lieu et au jour fixés.
Les frais de publication sont à la charge du preneur.

Le Président des HABOUS.
MOHAMMED SALAH BACCOUCHE.

Administration des Habous
AVIS
L'enchir Bou Kharouba, située dans la zone de culture de Beni Khalled, habous de la Tourba et de la Mederça nouvelles, d'une superficie approximative de 420 Ha dont 60 Ha labourables et le reste à l'état de friche, propre au pacage, était loué pour 4450 frs.

L'enchir dit Bhirat Smit, zone de culture de la région, même fondation, d'une superficie approximative de 80 Ha était loué pour 2950 frs.

Il est donné avis au public que le jeudi 15 Octobre courant, à 10 heures du matin aura lieu la location des deux enchir ci-dessus indiqués pour une durée de 4 ans à Souk Menzel Bou-Zelfa, caïdat de Soliman, par voie d'enchères publiques.

Il appartient aux amateurs de se présenter aux jour et lieu fixés pour participer aux enchères.
P. Le Président des Habous
Le Directeur
Mustapha Khairallah

Evitez typhoïde, entérite, etc...
stérilisant l'eau avec les :
"COMPRIMÉS PURIFIÉ L'EAU".
Emploi facile, aucune saveur désagréable
Toutes pharmacies, o.15 le comprimé.
GROS : JASMA, Place de la Gare
TUNIS.

ADMINISTRATION DES HABOUS
AVIS

L'Administration des Habous informe le public qu'elle désire faire l'acquisition des articles suivants pour les indigents à la Tékia :
180 couvertures en coton;
90 kadrounes en laine;
1322 mètres de grosse toile, dite « Mat-ti »;
104 mètres flanelle;
46 mètres de grosse étoffe, suivant échantillon;
240 paires d'espadrilles;
72 chales en coton;
72 mouchoirs en laine;
60 pots de chambre.

Toute personne pouvant fournir ces articles, en tout ou en partie, est priée de s'adresser au Bureau N° 27, à l'Administration des Habous, pour les renseignements nécessaires, et de présenter dans un délai de 4 jours, à partir de la date du présent, une demande portant les prix.
Tunis, le 12 octobre 1925.

P. Le Président.
Le Directeur.
M. KAIRALLAH.

Administration des Habous
AVIS

L'enchir Bou Kharouba, située dans la zone de culture de Beni Khalled, habous de la Tourba et de la Mederça nouvelles, d'une superficie approximative de 420 Ha dont 60 Ha labourables et le reste à l'état de friche, propre au pacage, était loué pour 4450 frs.
L'enchir dit Bhirat Smit, zone de culture de la région, même fondation, d'une superficie approximative de 80 Ha était loué pour 2950 frs.

Il est donné avis au public que le jeudi 15 Octobre courant, à 10 heures du matin aura lieu la location des deux enchir ci-dessus indiqués pour une durée de 4 ans à Souk Menzel Bou-Zelfa, caïdat de Soliman, par voie d'enchères publiques.

Il appartient aux amateurs de se présenter aux jour et lieu fixés pour participer aux enchères.
Le Président des Habous.
MOHAMMED SALAH BACCOUCHE

Administration des Habous

AVIS
1^{re} Parcelle dite El Mellah, habous Cheikh Bou Faïed, sera loué pour 3 ans, à l'Agence des Habous, au Keif, le 15 octobre prochain, à 15 heures; la mise à prix est de 230 francs par an.
2^{es} Parcelles dites El Jebbana, El Marja, El Gheirane, habous du Cheikh Ben Meftah, seront louées à la même date et au même lieu, ci-dessus indiqués, pour 4 années; la mise à prix est de 115 francs par an.
3^{es} 18 parcelles de terre habous, Cheikh Abdel Jouneid, seront louées pour 3 ans, le 11 octobre, à 10 heures du matin, à Kallat-Es-Semant; la mise à prix est de 185 francs par an.
4^{es} Ard' El Metallit, en 6 parcelles, sera donnée en location le 12 octobre; mise à prix 500 francs.
5^{es} Ard' à Tellel Mellit, habous Abi El Adhiab et Zaouia Sidi Khelifa, à Tébour-souk, sera louée pour 3 ans, le 15 octobre, à 15 heures, au Souk Es-Sers; la mise à prix est de 250 francs.
6^{es} Ard' dite Chechet El Haja Houla, habous Hadj Brahim Ed-Dechroui, sera louée pour 3 ans, le 15 octobre, à 10 heures du matin, au Souk de la localité; la mise à prix est de 410 francs.

Il est donné avis au public que les articles ci-dessus désignés seront loués aux lieux et dates fixés, par voie d'enchères publiques.
Les amateurs n'ont qu'à se présenter aux lieux indiqués.
Les frais sont à la charge du preneur.
Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au bureau foncier des Habous ou à la Niabat du Keif.

Le PRÉSIDENT DES HABOUS
SALAH BACCOUCHE

JAMAIS rien ne vaudra
l'Eau et la Poudre de riz **MAUD**
Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Sup^{re} d'Alger
Téléphone 553

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Korbous
Saison du 15 Novembre au 15 MAI
Etablissement Thermal, avec masseurs diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon.

Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîne sans vin)
Hôtel des Thermes : 30 à 40 frs
Hôtel des Sources : 24 à 27 frs.
Location de villas et d'appartements.
S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous où sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.
Restaurant Caohir.
Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonin à avenue de Carthage Tunis
Départ à 8 h. du matin

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Comboy, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste — Tunis
Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montgera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brant Pères et Cie, pp^{ts}.
Pharmacie Sémama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.
Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussse (Tunisie).
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Baccara et Nizard** — Gros — Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
Entreprise Générale des Travaux Electriques — A. Minant et Fils, ancien Aucoffeur Minant - 7, rue Léon-Roches, Tunis.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Quénot — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Artifciers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin" — parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

ACCUMULATEUR FULMEN
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry, Téléphone 6 488.

Comptoir National d'Escompte Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS
100, rue de la Renaissance - TUNIS
Le Gérant : E. LUMBROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de pitié tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. attrib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télec. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 4.39 - Adresse Télég. : PELLE T. Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
"Assurances"
(20^{es} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous si l'œuvre vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.
rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS
Coaction la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Entrepôt : Rue de Portugal orologé